ANNALES DES MINES

FONDÉES EN 1794

ISSN 0295.4397 SÉRIE TRIMESTRIELLE

RÉDACTION DES ANNALES DES MINES

Conseil Général des Mines 20, avenue de Ségur - 2e étage 75353 Paris 07 SP

www.annales.org

Michel Louis LÉVY, Rédacteur en chef Danièle BARBIER.

Secrétaire générale de la rédaction des Annales des Mines Dominique BLANC,

Secrétaire générale du Comité de rédaction de Responsabilité et Environnement

> Danielle DEGORCE, Martine HUET.

Assistantes de la rédaction Marcel CHARBONNIER. Assistant de rédaction

GÉRER & COMPRENDRE RÉALISATION

Manne HÉRON, Maquette intérieure Hervé LAURIOT PRÉVOST, Studio PLESS, Maquette de couverture Christine DE CONINCK, Iconographe Nicolas ROBIN,

ABONNEMENTS ET VENTES

Réalisation

Éditions ESKA 12, rue du Quatre-Septembre 75002 Paris Directeur de publication Serge KEBABTCHIEFF Tél · 01 42 86 56 00 Fax: 01 42 60 45 35

TARIFS

Voir encart p. 105-106

FABRICATION

AGPA Éditions 4, rue camélinat 42000 Saint-Étienne Tél.: 04 77 43 26 70 Fax: 04 77 41 85 04

COUVERTURE

Antoine Coysevox, La Renommée chevauchant Pégase (Cheval de Marly), marbre, 17° siècle. Paris, Musée du Louvre . Photo © Lauros-Giraudon/ The Bridgeman Art Library

PUBLICITÉ

Espace Conseil et Communication. 44-46, boulevard Georges Clemenceau

GÉRER & COMPRENDRE COMITÉ DE RÉDACTION

Tél.: 01 42 79 40 84

Gilles ARNAUD

ESC Toulouse

Michel BERRY Président

Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique

Hamid BOUCHIKHI ESSEC

Françoise CHEVALIER

Groupe HEC

Bernard COLASSE

Université de Paris-Dauphine

Bernadette DOMINIQUE

Secrétaire de rédaction

Hervé DUMEZ

Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique

Daniel FIXARI

Centre de gestion scientifique de l'École des mines de Paris

Dominique IACOUET

Université Paris X Nanterre

Hervé LAROCHE

ESCP-FAF

Pascal LEFEBVRE

Université d'Évry-Val d'Essonne, Secrétaire général du comité de rédaction

Christian MOREL

Renault

Jean-Philippe NEUVILLE

INSA

Frédérique PALLEZ

Centre de gestion scientifique de l'École des mines de Paris

Francis PAVÉ

Centre de sociologie des organisations

Louis-Georges SOLER INRA

Michel VILLETTE

ENSIA

lean-Marc WELLER

LATTS - École Nationale des Ponts et Chaussées

COMPŘENDRE

LE CHOIX DES RAPPORTEURS

Chaque article est donné, selon la règle du « double aveugle », à au moins deux rapporteurs, membres du comité de rédaction. Le comité fait appel à des évaluateurs extérieurs quand l'analyse d'un article suppose de mobiliser des compétences dont il ne dispose pas.

LES DÉBATS DU COMITÉ DE RÉDACTION

Le comité se réunit huit fois par an, chaque rapporteur ayant préalablement envoyé son commentaire au président du comité de rédaction. C'est le comité de rédaction de Gérer et Comprendre qui décide collectivement des positions à prendre sur chaque article. Chaque rapporteur développe son avis, ce qui nourrit un débat quand les rapporteurs divergent. Après débat, une position est prise et signifiée aux auteurs. Il arrive que les désaccords gagnent à être publiquement explicités, soit parce que cela peut faire avancer la connaissance, soit parce que les divergences du comité sont irréductibles. L'article est alors publié avec la critique du rapporteur en désaccord, un droit de réponse étant donné à l'auteur. Ces débats permettent d'affiner progressivement la ligne éditoriale de la revue et d'affermir son identité.

LES INTERACTIONS ENTRE LES AUTEURS FT LE COMITÉ

Les avis transmis aux auteurs peuvent être classés en quatre catégories

- oui car : l'article est publié tel quel et le comité explique à l'auteur en quoi il a apprécié son travail ; il est rare que cette réponse survienne dès la première soumission:
- oui mais : l'article sera publié sous réserve de modifications plus ou moins substantielles, soit sur le fond, soit sur la forme;
- non, mais : l'article est refusé, mais une nouvelle version a des chances d'être acceptée movennant des modifications substantielles; les auteurs peuvent avoir un dialogue avec le président du comité ; cela n'implique toutefois pas une acceptation automatique;
- non car : l'article est refusé et l'auteur doit comprendre qu'il n'a pratiquement aucune chance de convaincre le comité, même après réécriture.

Gérer et Comprendre peut aussi évaluer les articles écrits en allemand, anglais, espagnol et italien.

LES CRITÈRES DE REJET

Pour préciser quels articles la revue souhaite publier, le plus simple est d'indiquer ses critères de rejet :

• DES CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES FONDÉES SUR AUCUNE OBSERVATION OU EXPÉRIMENTA-TION: même si Gérer et Comprendre déborde la seule tradition clinique et expérimentale dont elle est née, elle se méfie des considérations théoriques déployées sans confrontation avec les faits. Le plus souvent, les méthodes de validation statistiques laissent sceptique le comité, bien que plusieurs de ses membres (qui ne sont pas les moins critiques...) aient par ailleurs une large expérience de l'enseignement des méthodes mathématiques et statistiques ;

- DES DESCRIPTIONS SANS CONCEPTS: à l'opposé du cas précédent, c'est ici le défaut de la narration sans structuration théorique qui est visé;
- DES TRAVAUX SANS PRÉCISION DES SOURCES : le fait de restituer des observations ou des expériences pose naturellement un problème : le chercheur n'étant ni un observateur invisible, ni un investigateur impassible, il importe de préciser comment ont été effectuées les observations rapportées, cela afin que le lecteur puisse juger par lui-même des perturbations qu'ont pu occasionner les interactions entre l'auteur et le milieu dans lequel il était plongé;
- UN USAGE NORMATIF DES THÉORIES ET DES IDÉES: on a longtemps rêvé de lois et de solutions générales en gestion, mais cet espoir ne résiste pas à l'observation ; les articles qui proposent soit des théories implicitement ou explicitement normatives, soit des recettes présentées comme générales sont pratiquement toujours rejetés;
- DES ARTICLES ÉCRITS DANS UN STYLE ABS-CONS: considérer que les textes savants ne doivent s'adresser qu'aux chercheurs est un travers étrange de la recherche en gestion : c'est pourtant dans le dialogue entre théorie et pratique que naissent le plus souvent les connaissances les plus nouvelles, comme le montrent les dialogues des Lumières, dont les Annales des mines portent l'héritage; mais il faut pour cela que le style soit suffisamment clair et vivant pour encourager la lecture de ceux qui n'ont pas d'enjeux directs de carrière pour lire ; il arrive alors que le comité aide les auteurs pour amender la forme de leurs textes.

Mais nul papier n'est parfait : ainsi, certains articles publiés pèchent au regard des critères ci-dessus. Mais c'est aussi le travail du comité que de savoir de quels péchés on peut absoudre. Gérer & Comprendre est toujours attentive à favoriser les pensées vraiment originales, quand bien même elles seraient en délicatesse avec les règles énoncées ci-dessus.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les articles ne devront pas dépasser les 40 000 signes, espaces compris. Ils devront être adressés par l'internet (de préférence) à l'adresse suivante :

mberry@paris.ensmp.fr ou par voie postale en triple exemplaire à : Bernadette DOMINIQUE École de Paris du Management, 94, boulevard du Montparnasse 75014 PARIS.

Merci de ne laisser dans le corps du texte (soumis au comité de façon anonyme) aucune indication concernant l'auteur.

Toutes les informations nécessaires aux relations entre le secrétariat du comité et l'auteur (titre de l'article, nom et qualités de l'auteur, coordonnées postales, téléphoniques et internet, données biographiques éventuelles, etc.) seront rassemblées sur une page séparée jointe à l'envoi.



4

L'ARRIVÉE DE LA CONCURRENCE DANS LES FOYERS FRANÇAIS Pour éclairer le débat par Frédérique PALLEZ et Francis PAVÉ

6

UN SIÈCLE D'INTERVENTION PUBLIQUE DANS LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE par François-Mathieu POUPEAU

16

CENTRALE D'ACHAT : UNE NOUVELLE VOCATION POUR LES SYNDICATS D'ÉLECTRIFICATION ? Entretien avec le SIPPEREC par Frédérique PALLEZ et Francis PAVÉ

28

CINQ ANNÉES DE LIBÉRALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ EN ALLEMAGNE Etat des lieux par Adrien FENDER

40

LA PRIVATISATION
DE L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE
AU ROYAUME-UNI
par Guillaume FERNET

45

LE CLIENT EST-IL ROI SUR LE MARCHÉ ÉLECTRIQUE ANGLAIS ?

par Nicolas OTT

46

QUELLE PLACE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS LE SECTEUR ÉLECTRIQUE FRANÇAIS ? par François-Mathieu POUPEAU

51

DE L'HÉROÏSME DANS LES ORGANISATIONS par Hervé LAROCHE DU PUBLIC AU VOYAGEUR par Frédérique PALLEZ

ÉLOGE DU BRICOLAGE ORGANISATIONNEL ET STRATÉGIQUE par Vincent MANGEMATIN

LES CHARMES SECRETS DE LA COMPTABILITÉ par Bernard COLASSE

LA CONFIANCE, CONCEPT FÉDÉRATEUR OU CONCEPT MONDAIN ?

SOMMAIRE

par Olivier LENAY

AUTRES TEMPS AUTRES LIEUX

MOSAÏQUES

60

À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE, L'ADOPTION DE LA MÉCANOGRAPHIE EST-ELLE RATIONNELLE ? par Jean-Louis PEAUCELLE

76

L'INFLUENCE INTERNATIONALE DE LA RECHERCHE EN GESTION PRODUITE EN FRANCE : UNE ANALYSE À PARTIR DES PUBLICATIONS DANS LES REVUES DU SSCI : 1991-2002 par Vincent MANGEMATIN

99

RÉALITÉS MÉCONNUES

VERS UN AUDIMAT DES SAVANTS ? Invitation au débat par Michel BERRY

LES LIMITES DES MÉTRIQUES D'IMPACT Reponse à Vincent MANGEMATIN par Armand HATCHUEL

résumés étrangers

107 ANGLAIS, ALLEMAND,